



Le 7 avril 2019

Le Centre International Jules Verne est une association régie par la loi de 1901. A ce titre, il est bien sûr possible de devenir membre et de participer activement à la vie associative du Centre. Chaque année l'Assemblée générale se déroule au voisinage du 24 mars, date anniversaire de la mort de Jules Verne (1828-1905) à Amiens.

**Adhérer à l'association moyennant une cotisation annuelle de 20 € permet :**

- de recevoir des invitations aux différentes manifestations, (colloques, rencontres littéraires, expositions, etc.) organisées autour de l'écrivain,
- d'accéder au fonds documentaire (actuellement déposé à la Bibliothèque Universitaire de L'UPJV au Pôle Citadelle),
- de participer à l'Assemblée générale annuelle.
- de bénéficier d'accès supplémentaires sur les sites internet du Centre.

**Réductions :**

**Les étudiants** ainsi que les **personnes à la recherche d'un emploi** bénéficient d'une réduction de 50%, soit une cotisation annuelle de 10 €.

Le règlement de la cotisation peut se faire :

- par chèque bancaire
- par virement bancaire sur le compte du Centre International Jules Verne au CREDIT COOPERATIF à AMIENS, IBAN n° FR76 4255 9000 6341 0200 3018 491, Code BIC : CCOPFRPPXXX

D e m a n d e d ' a d h é s i o n 2 0 1 9

Bulletin à retourner (accompagné de son règlement chèque ou copie de l'attestation du virement bancaire effectué sur le compte du Centre International Jules Verne auprès du CREDIT COOPERATIF

AMIENS N° IBAN : FR76 4255 9000 6341 0200 3018 491,

Code BIC : CC0PFRPPXXX)

au Trésorier de l'Association:

**Centre international Jules Verne,  
A l'attention de Paul PERSONNE  
45 rue Chevalier, 80000 AMIENS**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

Téléphone :     /     /     /     /

E-mail : \_\_\_\_\_

- Désire adhérer à l'association C.I.J.V. et règle la cotisation annuelle de **20 euros**
  
- Je bénéficie de l'offre à tarif réduit (étudiants et demandeurs d'emploi, institutions culturelles et pédagogiques : **10 euros/an**) et je vous adresse un justificatif attestant de ma situation.

A \_\_\_\_\_, le

Signature

**Centre International Jules Verne**

Université de Picardie Jules Verne,

Pôle Citadelle, bureau E230

Rue des Français Libres

80080 AMIENS

Internet : [www.jules-verne.net](http://www.jules-verne.net)

Siret : 378 566 103 000 40

Association régie par la loi 1901